



Information sur la politique de Portzamparc relative à la prise en compte des risques de durabilité et des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité dans le cadre des conseils en investissement, de la gestion sous mandat et de la politique de rémunération.

Le 05/07/2021

1. Informations générales

BNP Paribas a pour mission de contribuer à une croissance responsable et durable en finançant l'économie et en conseillant ses clients selon les plus hauts standards éthiques. La politique RSE¹ du Groupe est l'une des principales composantes de cette démarche. Conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, elle repose sur quatre piliers (économique, social, civique et environnemental) qui reflètent les défis de la RSE, ainsi que les réalisations concrètes de la Banque.

En 2019, BNP Paribas a publié son objectif d'entreprise, un texte préparé par le Comité Exécutif de BNP Paribas à partir de trois documents issus de travaux réalisés par de nombreux collaborateurs : les Convictions Communes (mission et vision), le Code de Conduite et le Manifeste d'Engagement.

Par ailleurs, BNP Paribas s'engage depuis plusieurs années à respecter dans le cadre de l'ensemble de ses activités des contraintes additionnelles au travers :

- des politiques de financement et d'investissement dans les secteurs suivants : agriculture, huile de palme, défense, énergie nucléaire, pâte à papier, charbon, mines et hydrocarbures non conventionnels (pour une liste actualisée des politiques, veuillez consulter <https://group.bnpparibas/en/financing-investment-policies>)*
- une liste des biens et des activités exclus tels que le tabac, les filets dérivants, la production de fibres d'amiante, les produits contenant des BPC (biphényles polychlorés), ou le commerce de toute espèce réglementée par la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)*
- des listes d'entreprises qui ne répondent pas pleinement aux exigences RSE du Groupe.*

¹ Responsabilité sociale des entreprises



- enfin, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, le Groupe participe activement à la conception et à la mise en œuvre de solutions sociales et environnementales à long terme dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et les Principes pour une banque responsable (PRB).

Enfin, le Groupe s'engage à maintenir une relation ouverte et constructive avec ses interlocuteurs externes (clients, fournisseurs, investisseurs, ONG, etc.) afin d'atteindre trois objectifs : anticiper l'évolution de ses métiers en améliorant ses produits et services; optimiser la gestion des risques et avoir un impact positif sur la société.

2. Information sur l'intégration des risques de durabilité dans les processus d'investissement et de sélection des produits

Lors de la sélection de produits d'investissement, Portzamparc exclut certaines activités ([Politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas](#)) et tient compte implicitement des risques en matière de durabilité au travers de l'évaluation régulière du rendement – risque des produits de son univers suivi.

En effet, La survenance d'un évènement environnemental, social ou de gouvernance, peut avoir un impact négatif sur la valeur d'un investissement, dans la mesure où il peut affecter les émetteurs d'instruments financiers de plusieurs manières : une baisse des revenus, une hausse des coûts, une dépréciation ou des dommages de la valeur de l'actif, une augmentation du coût du capital ou encore des amendes et des risques réglementaires. Un tel évènement, pourra donc entraîner une modification de la stratégie de portefeuille, par exemple via l'exclusion de certains émetteurs. L'augmentation à long terme de ces risques de durabilité ayant un impact négatif sur les produits financiers sont à prévoir, notamment du fait du changement climatique.

Par ailleurs, Portzamparc s'appuie sur la notation interne de BNP Paribas qui permet d'évaluer et de comparer le niveau de durabilité de ces produits, qu'ils soient étiquetés durables ou pas. En effet, cette notation permet à Portzamparc, acteur des marchés financiers, d'identifier les produits pour lesquels la survenance d'un évènement ou une situation, dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de ces produits.



3. Information sur la politique de Portzamparc relative à la prise en compte, dans ses conseils d'investissement et dans sa gestion du portefeuille des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Portzamparc analyse l'impact des produits d'investissement sur les facteurs de durabilité : protection de l'environnement, justice sociale, bonne gouvernance, mais aussi respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et le blanchiment.

3.1. L'analyse de Portzamparc s'appuie sur de nombreux principes et sources de données extra-financières qui lui sont fournis par le Groupe BNP Paribas :

a. Les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas : BNP Paribas encadre à travers elles ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs d'activités les plus sensibles, allant jusqu'à exclure certaines activités ou entreprises ([Politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas](#)). Pour définir ces politiques, le Groupe étudie un ensemble d'exigences réglementaires, de critères d'évaluation et de bonnes pratiques des différentes industries.

b. L'analyse ESG² de BNP Paribas Asset Management : cette analyse permet de classifier les émetteurs de titres vifs (actions et obligations) en fonction des facteurs de durabilité, selon une méthodologie décrite dans la [Stratégie globale de développement durable](#).

La classification repose sur les grands principes suivants :

- Des données de qualité provenant de : fournisseurs externes (ex : Sustainalytics), d'institutions internationales (ex : OCDE³).
- L'engagement et le dialogue : BNP Paribas Asset Management établit des liens dans la durée avec les émetteurs et engage un dialogue continu sur les questions de durabilité avec le monde politique, les régulateurs les représentants de la société civile et les groupements professionnels.
- Le respect par les entreprises des attentes de BNP Paribas Asset Management en matière de responsabilité sociale et environnementale, telles que décrites dans la [conduite responsable des entreprises](#). Ces principes suivent les dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies et leur respect vise à diminuer les risques réglementaires et de réputation.

² Environnementale, Sociale et de Gouvernance

³ Organisation de Coopération et de Développement Economique



c. L'analyse ESG de BNP Paribas Banque Privée des fonds et ETF⁴ de son univers recommandé : BNP Paribas Banque Privée collecte auprès des sociétés de gestion des informations sur la durabilité de leurs produits en utilisant un questionnaire dédié:

- Fonds : 130 questions couvrant 6 grands domaines: exclusions ESG, politiques de vote et d'engagement, transparence, durabilité de la société de gestion elle-même, thématiques de développement durable et impact
- ETF : 50 questions couvrant les 6 domaines mentionnés ci-dessus

A l'appui de ces informations, BNPP Banque Privée exclut des instruments financiers de son univers recommandé sur la base de critères ESG : exclusions sectorielles, exclusion d'instruments avec les cotations ESG les moins bonnes parmi les instruments comparables. De plus, ces travaux permettent d'identifier d'éventuelles controverses, qui seront prises en compte dans l'évaluation des fonds et ETF.

BNP Paribas Banque Privée complètera ces analyses avec les informations que les sociétés de gestion vont devoir fournir sur leurs produits conformément aux nouvelles réglementations européennes relatives à la finance durable, dès que celles-ci seront disponibles.

Portzamparc reprend ces analyses et cette sélection pour sa Buy List OPC⁵ et ETF.

3.2. La notation de durabilité qui résulte de cette analyse permet de classer les instruments financiers et ce faisant d'apporter des informations relatives à leurs principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Avec la méthodologie du Groupe BNP Paribas, Portzamparc a à sa disposition une notation de durabilité pour tous les instruments financiers de son univers recommandé, qu'ils soient étiquetés durables ou pas. Les notes varient de 0 à 10, ce qui permet de classer les instruments en quatre catégories:

- Durabilité nulle ou limitée (note de 0),
- Intégration des critères ESG (note de 1 à 4),
- Approche ISR ou intégration significative des critères ESG (note de 5 à 10),
- Investissement à impact (note de 9 ou 10)

Cette notation permet de comparer la durabilité des instruments au sein ou entre les classes d'actifs, la note de durabilité constituant une base solide pour identifier les principales incidences négatives, et en informer les investisseurs : un instrument à impact noté 9 aura moins d'incidences négatives qu'un instrument noté 4 qui se limite à intégrer les critères ESG dans sa gestion.

⁴ Exchange-Traded Fund ou fonds négociés en bourse

⁵ Organisme de placement collectif



En prenant en compte la méthodologie de notation de BNPP WM, les instruments financiers ayant au moins 1 trèfle seront prioritaires pour entrer dans la sélection des titres éligibles aux mandats de gestion pour compte de tiers de Portzamparc. Les mandats visent un score pondéré d'au moins un trèfle (hors liquidités).

3.3 Lignes directrices ESG du portefeuille actions durable au sein des activités Conseil de Portzamparc

Pour le portefeuille actions durable, la note de durabilité devient un critère essentiel et les recommandations doivent porter sur des instruments relatifs à des secteurs ou des thématiques durables, dont la notation minimum est de 5 trèfles.

4. Information sur l'intégration des risques de durabilité des politiques de rémunération

L'engagement sociétal de BNP Paribas passe par la promotion de la durabilité et la limitation des risques de durabilité, c'est-à-dire des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Pour favoriser l'implication de ses collaborateurs sur ses sujets, BNP Paribas intègre les risques de durabilité dans ses politiques de rémunération.

Les Principes de Rémunération du Groupe BNP Paribas exige ainsi, que la rémunération variable des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers ne les pousse pas à prendre des risques excessifs en matière de durabilité via les investissements et les conseils en investissement qu'ils sont amenés à faire sur les produits financiers régis par le règlement européen SFDR⁶.

Au niveau de Portzamparc la politique de rémunération vise à promouvoir un comportement professionnel conforme aux normes définies dans le Code de conduite du Groupe.